

**LSAP**

Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 11 septembre 2020

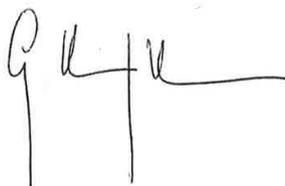
Monsieur le Président,

Les inégalités croissantes, l'impact de la crise sanitaire et les contraintes budgétaires qui en résultent risquent d'avoir des conséquences négatives pour la cohésion sociale au Luxembourg dont nous avons néanmoins plus besoin que jamais, afin de relever les grands défis auxquels notre société est confrontée. La justice fiscale est un sujet qui mérite une attention particulière dans ce contexte.

Conformément à l'article 94 du règlement de la Chambre des Députés, le Groupe parlementaire LSAP demande l'organisation d'un débat d'orientation sur la justice fiscale au Luxembourg. Afin de prendre en compte les débats publics récents sur certains aspects de la justice fiscale, nous proposons d'aborder dans le cadre du débat d'orientation les points suivants:

- impôt sur la fortune
- droits de succession
- impôt sur les transactions financières
- taxe digitale
- pratiques abusives en matière fiscale
- lutte contre la fraude fiscale

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Georges Engel  
Président du Groupe parlementaire LSAP